



EXPOSITION **L'HISTOIRE DES
AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE**

... AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS

1685-2011 L'HISTOIRE DES AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE

La France noire est une longue histoire qui commence au XVII^e siècle au moment du *Code noir* et traverse trois siècles d'histoire de France, trois siècles de présences caribéennes, africaines — issues des États-Unis ou de l'océan Indien — dans l'hexagone. Ces présences ont contribué à bâtir l'histoire politique, culturelle, militaire, artistique et économique de ce pays et de la République. Cette exposition en raconte l'histoire oubliée, en montre les traces et les nombreuses images ; elle en souligne toutes les contradictions, du temps des esclaves à celui de la citoyenneté.

L'exposition traverse les différentes générations et met en exergue les moments de ruptures et de basculements dans l'histoire de ces présences. Les deux premières étapes s'attachent aux présences anciennes et au moment charnière que constitue la Révolution française (1789), ainsi que l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Commencent alors le « temps des pionniers » et celui de la constitution de l'empire colonial français — le second au monde — qui voient arriver en France étudiants, élus politiques, personnalités artistiques ou sportives, ainsi que des centaines de figurants des « zoos humains ». Avec la Première Guerre mondiale (1914-1918) et les années 20, on entre dans une nouvelle dynamique. Les Afro-Antillais répondent à l'appel de l'Empire lors du conflit et décident de s'installer en France à la sortie de celui-ci, aux côtés de nombreux Afro-Américains. Alors que la crise économique est mondiale et que les crises politiques frappent l'Europe, les années 30 verront émerger une nouvelle génération d'intellectuels noirs. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes africaines contribuent à libérer la France et nombre de travailleurs participent dans les années 50-60 à la reconstruction du pays. Une nouvelle génération émerge avec les indépendances africaines et la mise en place du Bumidom dans les départements d'outre-mer, préfigurant une croissance démographique sans précédent. Les trois dernières décennies (1980-2010) vont voir émerger la « question noire » et les débats autour de la place des Afro-Antillais dans la société française, dont la marche de 1998 reste un moment majeur.

Être « Noir » en France, quel que soit le pays, la colonie ou le département d'origine, c'est s'inscrire dans un récit peuplé de héros, de lieux de mémoire, de mythes, de combats, de rêves et d'échecs, mais c'est aussi s'inscrire dans ces identités multiples qui sont parties intégrantes de la France du XXI^e siècle. Cette exposition accompagne l'ouvrage *La France noire* et la série de trois films documentaires *Noirs de France* offrant un panorama complet sur une histoire toujours en mouvement.

■ ■ ■ **AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS**



16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

1685-2011 L'HISTOIRE DES AFRO-ANTILLAIS EN FRANCE



La France noire est une longue histoire qui commence au XVII^e siècle au moment du Code noir et traverse trois siècles d'histoire de France, trois siècles de présences caribéennes, africaines — issues des États-Unis ou de l'océan Indien — dans l'espace. Ces présences ont contribué à façonner l'histoire politique, culturelle, militaire, artistique et économique de ce pays et de la République. Cette exposition en raconte l'histoire oubliée, en montre les traces et les nombreuses images ; elle ne souligne toutes les contradictions, du temps des esclaves à celui de la citoyenneté.

L'exposition traverse les différentes générations et met en exergue les moments de ruptures et de basculements dans l'histoire de nos présences. Les deux premières étapes s'attachent aux présences anciennes et au moment charnière qui constitue la Révolution française (1789), ainsi que l'abolition définitive de l'esclavage en 1848. Commencent alors le « temps des pionniers » et celui de la constitution de l'Empire colonial français — le second au monde — qui vaient arriver en France étudiants, élus politiques, personnalités artistiques ou sportives, ainsi que des centaines de figurants des « 3000 hussards ». Avec la Première Guerre mondiale (1914-1918) et les années 20, on entre dans une nouvelle dynamique. Les Afro-Antillais répondent à l'appel de l'Empire lors du conflit et décident de s'installer en France à la sortie de celui-ci, aux côtés de nombreux Afro-Américains. Alors que la crise économique est mondiale et que les crises politiques frappent l'Europe, les années 30 verront émerger une nouvelle génération d'intellectuels noirs. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les troupes africaines contribueront à libérer la France et nombre de travailleurs participent dans les années 50-60 à la reconstruction du pays. Une nouvelle génération émerge avec les indépendances africaines et la mise en place du Bunkum dans les départements d'outre-mer, préfigurant une croissance démographique sans précédent. Les trois dernières décennies (1980-2010) sont marquées par la « question noire » et les débats autour de la place des Afro-Antillais dans la société française, dont le sommet de 1998 reste un moment majeur.

Être « Noir » en France, quels que soient le pays, la colonie ou le département d'origine, c'est s'inscrire dans un récit peuplé de héros, de lieux de mémoire, de mythes, de combats, de rêves et d'échecs, mais c'est aussi s'inscrire dans ces identités multiples qui sont parties intégrantes de la France du XXI^e siècle. Cette exposition accompagne l'ouvrage *La France noire* et la série de trois films documentaires *Noirs de France* offrent un panorama complet sur une histoire toujours en mouvement.

|| || || AU CŒUR DE NOS DIVERSITÉS



Exposition coordonnée et réalisée par le **Groupe de recherche Afro** (association) avec le soutien de l'État pour la collection *Noirs de France* (2011) et le **Centre de Recherche et de Documentation de la Caraïbe** (CGR) à partir des archives de Pascal Bourdieu, Lionel Dumas, Eric Fassin, Jacques Thiébaud, Nicolas Bancel et Sébastien Lericq. Avec le soutien de la Région Ile-de-France, de la Région Martinique, de la Région Guadeloupe, de la Région Réunion, de la Région Mayotte, de la Région La Réunion, de la Région Martinique, de la Région Guadeloupe, de la Région Réunion, de la Région Mayotte, de la Région La Réunion.

LE TEMPS DES ESCLAVES ET DES AFFRANCHIS

Dès la fin du XVII^e siècle, on trouve en France une présence significative de Noirs, notamment à la cour, où le jeune indigène Anniaba, par exemple, est officier mousquetaire aux ordres de Louis XIV. Ce sont majoritairement des affranchis, mais aussi des esclaves, malgré l'édit de 1315 interdisant l'esclavage sur le sol français. Leur accroissement démographique fait naître progressivement une législation spécifique. Les pouvoirs publics manifestent de plus en plus une volonté ferme de contrôler, surveiller et compter ces premiers Noirs de France. Dès 1685, le *Code noir* fixe législativement le statut des esclaves dans les îles et les droits des affranchis : les « hommes de couleur » sont alors au plus bas de l'échelle. En parallèle, en métropole, des lois et des édits structurent et encadrent progressivement la vie des Noirs. En peinture, leur présence devient également visible mais le corps noir ne sert en réalité qu'à mettre en valeur la « beauté blanche » des maîtres. Posséder un esclave est ainsi un signe ostentatoire de réussite financière et sociale, mais aussi une preuve de « bon goût », à l'image du célèbre Zamor. Le XVIII^e siècle marque le premier apogée d'une « présence noire » en France (ils sont quatre à cinq mille en 1738), conséquence directe du négoce et de la traite. Une peur croissante du métissage s'installe alors et se traduit par une politique ségrégationniste de plus en plus stricte, allant jusqu'à essayer d'interdire la venue des Noirs en métropole à l'issue du recensement, en 1777 : leur place est, dans les colonies, confinée au statut d'esclave, comme le recommande le lobby des colons. C'est dans ce contexte que les idéaux des philosophes des Lumières, affirmant que le droit naturel fonde l'égalité entre les hommes, donnent ses premières armes au mouvement anti-esclavagiste. Enfin, on estime, qu'à la veille de la Révolution française, vingt à vingt-cinq mille Noirs, libres ou esclaves, auraient vécu sur le sol de France depuis l'instauration du *Code noir* : une présence ancienne en métropole qui reste minorée, ou tout simplement inconnue, dans l'historiographie française.



1685-1785

LE TEMPS DES ESCLAVES ET DES AFFRANCHIS

Dès le fin de XVII^e siècle, on trouve en France une présence significative de Noirs, notamment à la cour du roi jeune angevin Louis XIV, par exemple, et ailleurs, notamment aux environs de Louis XVI. Ce sont majoritairement des affranchis, mais aussi des esclaves, malgré l'acte de 1713 interdisant l'esclavage sur le sol français. Leur accroissement démographique fut même progressivement une législation spécifique. Les premiers publics mentionnent de plus en plus une volonté formelle de contrôler et compter ces premiers Noirs de France. Dès 1685, le Code noir fut législativement le statut des esclaves dans les îles et les droits des affranchis : les « hommes de couleur » sont alors au plus bas de l'échelle. Ils parlent, en métropole, des îles et des villes uniquement, et encadrent progressivement la vie des Noirs. En politique, leur présence devient également visible, mais le corps noir ne sert en réalité qu'à mettre en valeur le « blanc et la blanche » des nobles. Posséder un esclave est ainsi un signe connoté de réussite financière et sociale, mais aussi une preuve de « bon goût », à l'image du célèbre « Zoro ». Le XVIII^e siècle marque le premier apogée d'une « présence noire » en France (ils sont estimés à cinq mille en 1780), conséquence directe du régime et de la traite. Une peur croissante de malaise s'accroît alors et se traduit par une politique ségrégationniste de plus en plus stricte, allant jusqu'à essayer d'interdire la venue des Noirs en métropole à l'issue du « racolement », en 1777. Leur place est, dans les colonies, confinée au statut d'esclave, comme le recommande le lobby des colons. C'est dans ce contexte que les idées des philosophes des Lumières affirment que le droit naturel s'oppose à l'agilité envers les hommes, donne ses premières armes au mouvement anti-esclavagiste. Enfin, on estime, qu'à la veille de la Révolution française, vingt à vingt-cinq mille Noirs, libres ou esclaves, seraient venus sur le sol de France depuis l'instauration du Code noir : une présence abominée en métropole qui resta toutefois en toute simplicité ignorée dans l'historiographie française.



Portrait de Louis de Bourbon, duc de Bourbon, avec son fils Louis-François de Bourbon, duc de Penthièvre, par Jean-Baptiste Desnoyers, 1760.



Portrait d'un affranchi, premier de promotion de la marine de France, par Jean-Baptiste Desnoyers, 1760.



LES « NOIRS DE FRANCE » DE 1777
La population noire métropolitaine en 1777 est estimée à 5000 personnes. Elle est composée de 2000 Noirs libres et de 3000 esclaves. Les Noirs libres sont répartis dans 100 familles. Les Noirs esclaves sont répartis dans 100 familles. Les Noirs libres sont répartis dans 100 familles. Les Noirs esclaves sont répartis dans 100 familles.



LOUIS-BENOÎT ZAMOR (1772-1820)
Né en France, Zamor est membre de la légation à l'âge de 17 ans. En 1818, il est affecté à la mission de Saint-Denis. En 1820, il est nommé directeur général de la mission de Saint-Denis. Il est nommé directeur général de la mission de Saint-Denis. Il est nommé directeur général de la mission de Saint-Denis.



Portrait de Louis-Benoît Zamor, directeur général de la mission de Saint-Denis, par Jean-Baptiste Desnoyers, 1818.



Portrait de Louis-Benoît Zamor, directeur général de la mission de Saint-Denis, par Jean-Baptiste Desnoyers, 1818.

« Octroyons aux affranchis les mêmes droits, privilèges et immunités dont jouissent les personnes nées libres... »

Article 59, Code noir, 1685

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Bien que l'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen en 1789, il faut attendre 1794 pour qu'elle soit étendue « aux hommes de couleur ». Combattants des armées révolutionnaires, à l'image du Guadeloupéen le « Chevalier de Saint-George » à la tête de la Légion noire, de nombreux Noirs et Métis participent directement au combat pour l'abolition de l'esclavage et l'acquisition de droits politiques égaux. Ces engagements prennent cependant plusieurs formes : alors que les « libres de couleur » luttent pour l'égalité des droits et des dignités, les esclaves réclament plus largement la liberté pour tous. Par ailleurs, au sein des « libres de couleur », deux tendances s'opposent. Les indépendantistes, menés par Toussaint Louverture, considèrent la liberté comme le ciment d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député Jean-Baptiste Belley, revendiquent cette liberté pour une « société multiraciale », en métropole comme dans les colonies. Mais la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte met un terme à ce mouvement d'émancipation et écrase la plupart des figures noires de la fin du XVIII^e siècle. Le Premier Empire revient progressivement à des mesures explicitement ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole », allant jusqu'à rétablir l'esclavage en 1802. Au même moment, les révoltes des esclaves de Saint-Domingue mettent en déroute l'armée française. L'île fait sécession et la première République noire d'Haïti est proclamée le 1^{er} janvier 1804. C'est dans ce climat de « chasse aux Noirs » en France que sera exhibée la Vénus hottentote en 1814 : le Noir, « objet de spectacle », fascine non seulement le public, mais ces exhibitions fixent les préjugés racistes dans l'opinion. Après trois décennies de mise à la marge des populations noires en France, le 27 avril 1848, la II^e République ouvre une ère nouvelle : l'esclavage est aboli. Les esclaves libérés deviennent de « nouveaux citoyens » pouvant élire leurs représentants aux Antilles, en Guyane et à la Réunion. De nouveaux élus noirs entrent ainsi au Parlement en 1848 et 1849.



1786-1848

D'UNE RÉVOLUTION À L'AUTRE

Bien que l'Assemblée nationale adopte la Déclaration des droits de l'homme et du Citoyen en 1789, il faut attendre 1794 pour qu'elle soit étendue à « aux hommes de couleur ». Constatant des amers révolutionnaires, à l'image de Guadeloupe le « Chevalier de Saint-Georges » à la tête de la Légion noire, de nombreux Noirs et Métis participent activement au combat pour l'abolition de l'esclavage et l'acquisition de droits politiques égaux. Ces engagements prennent cependant plusieurs formes : alors que les « libres de couleur » luttent pour l'égalité des droits et des devoirs, les esclaves revendiquent plus largement la liberté pour tous. Par ailleurs, ce sont des « libres de couleur », deux tendances s'opposent. Les indépendantistes, menés par Toussaint Louverture, considèrent la Martinique comme le sésame d'un nouveau destin national sans lien avec la métropole. Les nationalistes, conduits par le député Jean-Baptiste Belley, revendiquent entre autres l'égalité pour une « société multiraciale » en métropole comme dans les colonies. Mais la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte met un terme à ce mouvement d'émancipation et étresse le plébe des Égus noirs du la fin du XVIII^e siècle. Le Premier Empire revient progressivement à des mesures explicitement ségrégationnistes et fait des Noirs des « indésirables en métropole » allant jusqu'à réinstaurer l'esclavage en 1802. Au même moment, les révoltes des esclaves de Saint-Domingue mènent en déroute l'armée française. L'Éte fait sécession et la première République noire d'Haïti est proclamée le 1^{er} janvier 1804. C'est dans ce climat de « chassés aux Noirs » en France que sera exclébré le « Vimeu haitien » en 1814. Le Noir « objet de spectacle », fascine non seulement le public, mais ses arébrations font les préjugés raciaux dans l'Empire. Après trois décennies de mise à la marge des populations noires en France, le 27 avril 1848, la 2^e République ouvre une ère nouvelle : l'esclavage est aboli. Les esclaves libérés deviennent de « nouveaux citoyens » pouvant être élus représentants aux Assemblées, en Guyane et à la Réunion. De nouveaux élus noirs entrent ainsi au Parlement en 1848 et 1849.



JEAN-BAPTISTE BELLEY (1747-1800)
Né en Haïti de parents esclaves libérés à Saint-Domingue, il rejoint en France pour venir servir dans l'armée lors de la guerre d'indépendance américaine. Sa dévotion à la République est telle qu'il est élu député de la Martinique en 1791. C'est lui qui fait voter la première loi relative à l'esclavage de la France métropolitaine, le décret du 16 pluviôse 1794. C'est également lui qui, en 1795, est élu député de la Martinique à l'Assemblée nationale constituante. Il se prononce pour l'abolition de l'esclavage, mais à l'issue de ce vote, il est arrêté et emprisonné à la prison de la Bastille. Il est libéré en 1796 et retourne en France. Il est élu député de la Martinique en 1797 et réélu en 1798. Il est élu député de la Martinique en 1799 et réélu en 1800. Il est élu député de la Martinique en 1801 et réélu en 1802. Il est élu député de la Martinique en 1803 et réélu en 1804. Il est élu député de la Martinique en 1805 et réélu en 1806. Il est élu député de la Martinique en 1807 et réélu en 1808. Il est élu député de la Martinique en 1809 et réélu en 1810. Il est élu député de la Martinique en 1811 et réélu en 1812. Il est élu député de la Martinique en 1813 et réélu en 1814. Il est élu député de la Martinique en 1815 et réélu en 1816. Il est élu député de la Martinique en 1817 et réélu en 1818. Il est élu député de la Martinique en 1819 et réélu en 1820. Il est élu député de la Martinique en 1821 et réélu en 1822. Il est élu député de la Martinique en 1823 et réélu en 1824. Il est élu député de la Martinique en 1825 et réélu en 1826. Il est élu député de la Martinique en 1827 et réélu en 1828. Il est élu député de la Martinique en 1829 et réélu en 1830. Il est élu député de la Martinique en 1831 et réélu en 1832. Il est élu député de la Martinique en 1833 et réélu en 1834. Il est élu député de la Martinique en 1835 et réélu en 1836. Il est élu député de la Martinique en 1837 et réélu en 1838. Il est élu député de la Martinique en 1839 et réélu en 1840. Il est élu député de la Martinique en 1841 et réélu en 1842. Il est élu député de la Martinique en 1843 et réélu en 1844. Il est élu député de la Martinique en 1845 et réélu en 1846. Il est élu député de la Martinique en 1847 et réélu en 1848. Il est élu député de la Martinique en 1849 et réélu en 1850.



HOTEL DE LA MARTINIQUE
Situé place de la Concorde, ce bâtiment neoclassique (1788-1791) est l'œuvre de l'architecte Jean-Baptiste Soufflot. Il a été construit pour accueillir les députés de la Martinique lors de leur session à Paris en 1791. Le bâtiment a été détruit pendant la Seconde Guerre mondiale et reconstruit en 1950.



LA VENUS NOTTENTOTE (1789-1815)
C'est dans ce musée, l'ancien Salon de la Société des Amateurs des Arts, que se trouve la célèbre sculpture de la Vénus nottentote, réalisée par Jean-Baptiste Carpeaux en 1801. Cette œuvre, qui représente une jeune femme nue, a été créée pour commémorer la victoire de la République sur le despotisme napoléonien. Elle est aujourd'hui conservée au Musée de la Ville de Paris.

« La loi déclare l'esclavage des Nègres aboli dans toutes les colonies... »
Loi sur l'abolition de l'esclavage, 1794

LE TEMPS DES PIONNIERS

Le Second Empire met fin aux libertés octroyées par la II^e République : les « élus de couleur », Louisy Mathieu, François-Auguste Perrinon et Cyrille Bisette sont démis de leurs fonctions par Napoléon III et éloignés de la métropole. Les droits des Noirs et des Métis marquent un net recul et une politique très stricte de surveillance est mise en place. Néanmoins, les études permettant de venir en métropole, une poignée d'Afro-Antillais suit un cursus dans des grandes écoles, tel Roger Descemet, premier Saint-Cyrien métis sénégalais de l'armée française. Par ailleurs, la venue de bourgeois et d'artistes noirs des États-Unis, bénéficiant en France d'une plus grande liberté que dans leur pays, contribue à alimenter le mythe d'une « France bienveillante ». Mais, c'est essentiellement par le fait militaire que la présence noire redevient visible en métropole. Le corps des tirailleurs sénégalais, créé en 1857, et les turcos (troupes composées de Noirs, de Kabyles et d'Arabes) venus combattre les Prussiens en France en 1870 attisent la curiosité des Français et deviennent des héros de la littérature populaire. Les Expositions universelles (1855, 1867 et 1878) et les exhibitions d'Africains au Jardin zoologique d'Acclimatation remportent un très grand succès auprès du public. Pour les gouvernants, ces moments privilégiés permettent de mettre en valeur la politique coloniale de la France. Un imaginaire dual se construit autour des Noirs oscillant entre l'image du guerrier valeureux et celle du « sauvage » à civiliser. Parallèlement, de 1850 à 1870, la science se passionne pour les « races » et leur classification. Ces postulats placent les Noirs tout en bas de l'échelle de l'Humanité et se diffusent très rapidement dans l'opinion. En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, l'Exposition universelle de Paris regroupe de nombreux pavillons représentant les différentes colonies françaises et leurs populations respectives. Au même moment, se met en place une inégalité juridique qui fixe pour un demi-siècle le destin des Noirs de France : indigènes, citoyens et étrangers occupent désormais, chacun, un espace juridique défini.



1849-1889

LE TEMPS DES PIONNIERS

L'Second Empire met fin aux libertés octroyées par la 1^{re} République : les « plus de couleur », à l'instar d'Antoine-Auguste Perrin ou de Cyrille Boyer, sont déçus de leurs fonctions par Napoléon III et élagués de la métropole. Les droits des Noirs en Als-Mais menagent un recul en loi politique sans succès de surcroît car mis en place néanmoins, les écoles permettent de venir en contrepoint, une poignée d'Alou-Antilles suit un cursus dans des grandes écoles, tel Roger Diaconet, premier Noir-Cyrilien mérité titulaire de l'enseignement primaire. Par ailleurs, le verrou de bourgeoisie et d'aristocratie des États-Unis, bénéficiant en France d'une plus grande liberté que dans leur pays, contribue à alimenter le mythe d'un « France bienveillante ». Mais, c'est essentiellement par la loi relative à la présence noire redoublée visible en métropole. Le sort des travailleurs antillais, créé en 1857, et les sources (troupes composées de Noirs, de Kabyles et d'Algériens) venues combattre les Prussiens en France en 1870 entraînent le mouvement des Français et dévotion des Noirs de la bourgeoisie populaire. Les Expositions universelles (1855, 1867 et 1876) et les expositions d'Africains au Jardin zoologique d'Acclimatation témoignent un très grand succès auprès du public. Pour les gouvernants, ces moments privilégiés permettent de mettre en valeur la politique coloniale de la France. Un mythe qui se concrétise autour des Noirs œuvrant entre l'image de guerrier vaillant et celle de « sauvage » à civiliser. Parallèlement, de 1850 à 1870, la science se penche pour les « races » et leur classification. Ces données placent les Noirs tout en haut de l'échelle de l'humanité et se diffusent très rapidement dans l'opinion. En 1889, à l'occasion du centenaire de la Révolution française, l'Exposition universelle de Paris regroupe de nombreux pavillons représentant les différents colonies françaises et leurs populations respectives. Au même moment, se met en place une législation juridique qui fixe pour un demi-siècle le destin des Noirs de France : indigènes, citoyens et étrangers occupent désormais, l'un ou l'autre, un espace juridique défini.



LE JARDIN ZOOLOGIQUE D'ACCLIMATATION
Inauguré en 1854, le Jardin zoologique d'Acclimatation, fondé par le comte de Montigny, est l'un des premiers jardins zoologiques de France. Il est situé à Paris, dans le quartier de Montmartre. Le Jardin zoologique d'Acclimatation a été créé par le comte de Montigny, un homme politique et naturaliste français. Le Jardin zoologique d'Acclimatation a été créé par le comte de Montigny, un homme politique et naturaliste français. Le Jardin zoologique d'Acclimatation a été créé par le comte de Montigny, un homme politique et naturaliste français.



LE MARIAGE DES TURCS
Précédé d'un décret du 15 février 1859, le mariage des Français avec des femmes turques est autorisé. Cette mesure est destinée à encourager le commerce et l'industrie en France. Elle est également destinée à favoriser l'assimilation des Turcs en France. Cette mesure est destinée à encourager le commerce et l'industrie en France. Elle est également destinée à favoriser l'assimilation des Turcs en France.



LOUISY BATHES (1818-1876)
Née à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), Louise Bathes est une écrivaine française. Elle est connue pour son roman « Les Deux Femmes » (1854). Elle est également connue pour son roman « Les Deux Femmes » (1854). Elle est également connue pour son roman « Les Deux Femmes » (1854).



« Combien de temps faudra-t-il attendre le temps bienheureux où les anthropologues et philosophes modernes [...], cesseront de fabriquer des études dont le seul but est de calomnier des races opprimées. »

Africanus Beale Horton, 1868

LES TEMPS DES COLONIES

Entre 1890 et 1913, la France continue son expansion coloniale en Afrique de l'Ouest, conquiert Madagascar, devenant ainsi le second empire colonial mondial. En 1898, cette expansion de « l'empire noir » français est freinée par les Anglais à Fachoda. Malgré cet échec, les tirailleurs sénégalais défilant derrière le colonel Marchand sont acclamés à Paris et s'inscrivent désormais comme des éléments familiers de la mythologie coloniale. Dans le même temps, la France veut promouvoir cet empire dans le cadre de grandes expositions spectaculaires : des millions de Français découvrent les habitants coloniaux dans des « villages exotiques », créant ainsi un imaginaire spécifique concernant ces lointaines populations africaines. Toutes les grandes villes de métropole rencontrent ces indigènes-figurants : Lyon en 1894 et 1914, Bordeaux en 1895, Rouen en 1896, Le Mans en 1904, Marseille en 1906, Paris en 1907, Roubaix en 1911 et bien d'autres. Le monde noir pénètre les imaginaires car sa présence s'impose dans le monde du sport, des arts et des spectacles. Des boxeurs afro-américains, comme Jack Johnson, s'installent en France, où ils peuvent se battre contre des Blancs et conquérir des titres internationaux. Des artistes noirs, comme le clown Chocolat, émergent et de nombreux récits dans le théâtre, la littérature, le cinéma ou la chanson se nourrissent de représentations coloniales, bien que les thèmes récurrents restent l'invasion, le métissage et la sauvagerie des populations noires. Le grand succès littéraire de ces années est d'ailleurs *L'invasion noire* du capitaine Danrit, où des Arabes musulmans lèvent des « hordes africaines » pour se lancer, en vain, à la conquête de Paris. Dans le même temps, quelques hommes politiques noirs parviennent à s'imposer, comme les Guadeloupéens Gaston Gerville-Réache, Hégésippe Jean Légitimus ou Gratien Candace. Précurseurs, ils proposent une ligne politique forte pour l'instauration d'une meilleure égalité sociale. Mais, à la veille de la Grande Guerre, la « présence noire » en France se limite encore à quelques individus dans les ports ou à Paris, essentiellement des domestiques, des marins ou les figurants des expositions coloniales.



1890-1913



HÉLÉNÉ DE LAUNAY (1890-1944)
Épouse de la journaliste et éditrice de 1913, elle crée en 1914 le magazine pour femmes *L'Esprit des Noirs*. Elle est la première à consacrer à la culture africaine, comme le témoignent les caricatures de journal d'Étienne de Launay, Pierre de France et Félix de Saunier, un grand journal par ailleurs engagé en faveur de la cause coloniale et des Noirs. Le magazine est considéré comme le premier de ce genre en France.

LES TEMPS DES COLONIES

Entre 1890 et 1913 la France connaît son expansion coloniale en Afrique de l'Ouest, conquiert Madagascar, devient ainsi le second empire colonial mondial. En 1898, cette expansion de l'Empire noir a français est freinée par les Anglais à Fochoua, N'géré et à Ebié, les travailleurs immigrés, défilent, deviennent le colonial Marchand sont accueillis à Paris et s'inscrivent désormais comme des éléments fondateurs de la mythologie coloniale. Dès la même année, la France veut promouvoir ses empires dans le cadre de grandes expositions internationales : des millions de Français découvrent les habitants coloniaux dans des villages exotiques et, créent ainsi un imaginaire spécifique concernant ces formations populationnelles africaines. Tous les grands villes de métropole reçoivent ces indigènes algériens : Lyon en 1894 et 1914, Bordeaux en 1895, Rouen en 1896, La Haye en 1904, Marseille en 1906, Paris en 1907, Anvers en 1911 et Saint-Louis. Des hommes afro-américains, comme Jack Johnson, s'affrontent en France, ou ils peinent en lutte contre des Blancs et conquièrent des titres internationaux. Des artistes noirs, comme le chanteur Checcoletti, amènent en France des expériences riches dans le théâtre, la littérature, la poésie ou la chanson de transmission de représentations coloniales, bien que les thèmes récurrents soient l'émancipation, le métissage et la singularité des populations noires. Le grand succès littéraire de cet années est d'ailleurs l'histoire de capitaine Duroi, où des Africains réalisent l'exploit de s'opposer à une horde africaine et pour se lancer au vain, à la conquête de Paris. Dans le même temps, quelques hommes politiques noirs parviennent à s'imposer, comme les Guadeloupéens Gaston Carilla-Rocher, Hippolyte Jean Légitimus ou Gratien Candere. Parallèlement, de nombreux une ligne politique forte pour l'émancipation d'une majorité agitée sociale. Mais, à la veille de la Grande Guerre, la présence noire à France se limite encore à quelques individus dans les ports ou à Paris, essentiellement des domestiques, des marins ou les figurants des expositions coloniales.



Photo de l'Exposition coloniale de 1905, Paris.



Photo de l'Exposition coloniale de 1905, Paris.



Photo de l'Exposition coloniale de 1905, Paris.

LE GLOVE CHOCOLAT (1898-1917)
C'est le premier produit de chocolat au monde à être fabriqué en France. Le *Glove Chocolat* est fabriqué en France à partir de cacao de la République dominicaine. Le *Glove Chocolat* est fabriqué en France à partir de cacao de la République dominicaine. Le *Glove Chocolat* est fabriqué en France à partir de cacao de la République dominicaine.



« Allez visiter le village nègre, considérez les Noirs car vous les verrez à l'état de nature, ils vivent comme chez eux. [...] visitez-les comme une attraction curieuse. »

Le Progrès, avril 1894

LES FORCES NOIRES

Pendant la Première Guerre mondiale, cent vingt-six mille Africains, les célèbres « tirailleurs sénégalais », ainsi que quarante mille combattants des anciennes colonies et vingt-neuf mille soldats malgaches montent au front aux côtés des métropolitains, des Indochinois, des Maghrébins et des coloniaux. Présentés comme des « troupes d'assaut », ils sont également utilisés à l'arrière et deviennent une main-d'œuvre indispensable à l'économie de guerre. Malgré l'intervention du député sénégalais Blaise Diagne, le recrutement de la « Force noire » mené par Charles Mangin provoque des révoltes en Afrique, des désertions ainsi que des exemptions dans les vieilles colonies. Néanmoins leur loyauté au combat est reconnue et ils participent aux batailles les plus âpres : à Verdun en 1916, sur le front de l'Aisne en 1917, à Reims en 1918. Des combattants s'illustrent par leur fait d'armes comme le Guadeloupéen Sosthène Mortenol qui devient un héros de la défense aérienne de Paris. De 1914 à 1918, des milliers de malades et blessés afro-antillais sont soignés dans des hôpitaux qui leur sont réservés comme celui du Jardin colonial du bois de Vincennes. Dans les camps, comme à Fréjus ou Saint-Raphaël, les mois d'hivernage constituent, pour tous ces soldats, une occasion de côtoyer des Français de tous milieux. Cependant, les soldats noirs restent prisonniers du discours patriotique et de ses stéréotypes, fixant l'image du « bon Noir » dans l'opinion française. Lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'état-major américain envoie des troupes afro-américaines en Europe. Contrairement à l'armée française la ségrégation y est structurelle. Ainsi les Noirs sont employés pour les services logistiques, mais on refuse de les armer. C'est sous commandement français et revêtus de l'uniforme des « poilus » que les premiers d'entre eux montent au front. Tout au long de ces années, la propagande utilise le tirailleur sénégalais pour stigmatiser les Allemands, présentés comme des barbares plus « sauvages » encore que ceux qu'on leur oppose. Au regard raciste succède un intérêt paternaliste même si l'autorité militaire exerce une surveillance permanente sur les activités et loisirs des soldats afro-antillais.



1914-1918

LES FORCES NOIRES

Pendant la Première Guerre mondiale, onze millions d'Africains, les colporteurs et tirailleurs sénégalais et aussi que passaient mille combattants des anciennes colonies et vingt-cinq mille soldats maghrébins furent au front aux côtés des métropolitains, des Indochinois des Maghrébins et des colons. Présents comme des « troupes d'appoint », ils sont également utilisés à l'arrière et deviennent une main-d'œuvre indispensable à l'économie de guerre. L'engagement du député sénégalais Blaise Diagne, le recrutement de la 4^e Force noire a mené par Charles Mangin, provoque des révoltes en Afrique, des désertions ainsi que des exemptions dans les vieilles colonies. Témoin de leur loyauté et de leur reconnaissance en de participer aux batailles les plus dures - à Verdun en 1916, sur le front de l'Alsace en 1917 à Reims en 1918. Des combats à l'arrière par leur loi d'armes comme le Goussier ou Soudanais Mortiaux qui devient un héros de la défense aérienne de Paris. De 1914 à 1918, des milliers de malades et blessés afro-antillais sont soignés dans des hôpitaux qui leur sont réservés comme celui du Jardin botanique de Bois de Vincennes. Dans les camps, comme à Frijoles ou Saint-Raphaël, les noirs s'organisent collectivement pour tous les salubres, une occasion de côtoyer des Français de tous milieux. Cependant, les soldats noirs restent prisonniers du discours pan-ethnique et des auto-critiques. Avant l'usage du « bon noir » dans l'opinion française. Lors de l'entrée en guerre des États-Unis, l'attaché américain amène des troupes afro-américaines en Europe. C'est véritablement à l'armée française la ségrégation y est accentuée. Ainsi, les Noirs sont employés pour les services logistiques, mais en refusé de les armer. C'est sous commandement français au sein de l'armée des « poilus » que les premiers d'entre eux tombent à la mort. Tout au long de ces années, le propagande utilise le tirailleur sénégalais pour attirer les Allemands, présentés comme des barbares plus « sauvages » encore que ceux qu'on leur oppose. Au regard de notre société en matière post-militaire, l'histoire militaire expose une surveillance permanente sur les activités et taliers des soldats afro-antillais.



BLAISE DIAGNE (1872-1940)
Né en 1872 au 19^e de la commune de Saint-Joseph, Diagne est le premier député africain élu à l'Assemblée nationale française en 1914 à Reims, avec son mandat de « député d'appoint » à l'Assemblée nationale. Il est élu député de la Seine en 1918. En 1917, il reçoit l'ordre de la Légion d'honneur pour ses services militaires. Il est élu député de la Seine en 1920. Il est élu député de la Seine en 1924. Il est élu député de la Seine en 1928. Il est élu député de la Seine en 1932. Il est élu député de la Seine en 1936. Il est élu député de la Seine en 1940.



LE MARCHÉ AUX HERBES DE L'ARMÉE NOIRE
Le marché aux herbes de l'armée noire est un marché où les soldats afro-antillais vendent leurs produits agricoles. Ce marché a été créé par Charles Mangin en 1914. Il a permis aux soldats de vendre leurs produits et de gagner de l'argent. Ce marché a été un succès et a permis de renforcer les liens entre les soldats et les civils.



LA FORCE NOIRE DE CHARLES MANGIN
La Force Noire de Charles Mangin est une unité militaire composée de soldats afro-antillais. Elle a été créée par Charles Mangin en 1914. Elle a participé à de nombreuses batailles pendant la Première Guerre mondiale. Elle a été renommée la 4^e Force Noire en 1918.



« Certains hommes se détachent de la foule et viennent nous serrer les mains. Je les entends dire : "Bravo les tirailleurs sénégalais ! Vive la France !..." »

Bakary Diallo

LES CULTURES NOIRES

Après-guerre, le mouvement noir est marqué par la tenue à Paris du second Congrès panafricain, en 1919. Réponse directe à l'absence de voix noires à la conférence de Versailles, il rassemble de nombreux parlementaires afro-antillais français comme Gratien Candace, Joseph Lagrosillière et Achille-René Boisneuf, ainsi que des responsables noirs du monde entier. L'Afro-Américain William E. Burghardt Du Bois, co-président du Congrès, veut faire reconnaître les droits internationaux des « Nègres » et obtenir des puissances coloniales une reconnaissance de leurs sacrifices pendant la guerre. En France, dans le champ culturel, les Noirs gagnent en visibilité : au théâtre, les artistes afro-antillais sont désormais dirigés par des metteurs en scène d'avant-garde. Habib Benglia, le premier comédien noir, est, dès 1913, la vedette de plusieurs spectacles. Dans le domaine de la musique, le jazz, introduit en France par les troupes américaines, séduit immédiatement et durablement le public. Mais c'est la Revue Nègre et sa vedette, Joséphine Baker, au *Théâtre des Champs-Élysées*, qui suscitent le plus fort engouement. Le sport joue également un rôle majeur : le boxeur Battling Siki marque les esprits en étant le premier Africain à remporter un titre de champion du monde en 1922. Des romanciers comme René Maran, commencent à critiquer le système colonial, et rencontrent un réel écho dans la société française. Les colonisés, malgré leur sacrifice pendant la Grande Guerre, sont toujours exclus des lois sur l'extension de la nationalité aux étrangers. Les députés Gratien Candace, Alcide Delmont et Blaise Diagne réclament, en vain, la citoyenneté pour tous les « indigènes » en 1927. Cette profonde humiliation favorise les mouvements anticolonialistes, tels la Ligue de défense de la race nègre — créée en 1927 par Lamine Senghor, Tiémoko Garan Kouyaté et Camille Sainte-Rose —, le Comité de défense des intérêts de la race noire (CDIRN) ou encore l'Union des travailleurs nègres. Ces positions sont relayées par des revues comme *La Race Nègre*, organe de la Ligue de défense de la race noire (LDRN), *Les Continents*, *La Revue du Monde Noir*, *Le Cri des Nègres*..., et par des journaux tels que *La Dépêche africaine*.

LE TEMPS DES NÉGRITUDES

En 1931, s'ouvre à Vincennes l'Exposition coloniale internationale. Plus de cinq cents Africains et une centaine de Caribéens y participent. Trente-quatre millions de tickets sont vendus, ce qui en fait la plus importante manifestation de l'entre-deux-guerres en Europe. En opposition, les surréalistes organisent avec la CGTU une contre-exposition *La vérité sur les colonies* et rédigent un tract appelant au boycott — « *Ne visitez pas l'Exposition coloniale* » — afin de protester contre les massacres coloniaux. Cependant, la culture noire trouve d'autres moyens de s'affirmer. Paris devient ainsi le lieu de la « pensée noire » avec la création de revues et salons comme celui de Paulette Nardal, première femme martiniquaise à étudier à la Sorbonne. Simultanément, le jazz, la biguine et les rythmes afro-cubains s'imposent dans les cabarets de la capitale et en régions. Cette « présence exotique » déclenche une négrophobie alimentée par la presse. Le monde du sport ne semble toutefois pas touché par ce phénomène. Le boxeur afro-américain Panama Al Brown devient, en effet, une figure populaire et Raoul Diagne est le premier Afro-Guyanais à être sélectionné en équipe nationale de football en 1931. Dès 1935, à Paris, la valorisation de la culture noire marque la naissance d'un discours autour de la *Négritude*. Par ailleurs, après Henry Lémery, sous-secrétaire d'État aux Transports maritimes pendant la Grande Guerre, les années 30 voient plusieurs hommes politiques afro-antillais occuper le poste de sous-secrétaire d'État aux Colonies : Alcide Delmont (1929), Auguste Brunet et Blaise Diagne (1931) ou Gratien Candace (1932). Par la suite, un rapprochement se fait entre les élites noires et les partis de gauche, les unissant au Front Populaire en 1936. Gaston Monnerville devient sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1937 et l'Antillais Gratien Candace est élu vice-président de la Chambre des députés en 1938, signes d'une « intégration » visible dans les structures de la République. Toutefois, face à la menace grandissante d'une nouvelle guerre, ni l'intelligentsia parisienne ni l'opinion publique ne sont disposées à écouter les revendications d'une nouvelle pensée noire et la demande d'égalité politique.



1930-1939

LE TEMPS DES NÉGRITUDES

En 1931, s'ouvre à Vincennes l'Exposition coloniale internationale. Plus de cinq cents Africains et une centaine de Caraïbens y participent. Trente-quatre millions de visiteurs sont venus, ce qui en fait la plus importante manifestation de l'entre-deux-guerres en Europe. En opposition, les nationalistes exigent avec la CGTU une contre-exposition qui vienne sur les colonnes et réclament un statut appelé « boycott » — « Ne voter pas l'Exposition coloniale » — afin de promouvoir les mesures culturelles. Cependant, la culture noire trouve d'autres moyens de s'affirmer. Paris devient ainsi le lieu de la « pensée noire » avec la création de revues et autres comme celui de Paulette Goddard, première femme martiniquaise à s'installer à la Sorbonne. Simultanément, le jazz, la figure et les rythmes afro-cubains s'imposent dans les cabarets de la capitale et en région. C'est à grande échelle qu'est déclenchée une négritude alimentée par le présent. Le monde du sport ne semble toutefois pas menacé par ce phénomène. Le boxeur afro-américain Pernio Al Brown devient, en effet, une figure populaire et Raoul Dignat est le premier Afro-Guyanaïste à être sélectionné en équipe nationale de football en 1931. Dès 1933, à Paris, la valorisation de la culture noire inspire le mouvement d'un « retour à la négritude ». Par ailleurs, après Henry Léautaud, sous-secrétaire d'État aux Transports maritimes pendant la Grande Guerre, les années 30 voient plusieurs hommes politiques afro-antillais occuper le poste de sous-secrétaire d'État aux Colonies. Armand Delmonne (1929), Auguste Brunet et Blaise Diagne (1931) ou Gaston Carrière (1932). Par la suite, un rapprochement se fait entre les élites noires et les partis de gauche, les venant au Front Populaire en 1936. Gaston Monmarteil devient sous-secrétaire d'État aux Colonies en 1937 et André Grand Carel en est le vice-président de la Chambre des députés en 1938, signe d'une « intégration » visible dans les structures de la République. Toutefois, face à la montée grandissante d'une nouvelle guerre, et l'insuffisance partielle de l'opinion publique en ce qui concerne à écouter les revendications d'une nouvelle pensée noire et la demande d'égalité politique.



LA NÉGRITUDE
La Négritude est un mouvement littéraire et culturel fondé par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Damas. Ce mouvement littéraire vise à promouvoir la culture noire et à lutter contre le colonialisme. Il est considéré comme le premier mouvement littéraire de la diaspora africaine en France.



LE FILAS DES COLONIES
Le Filas des Colonies est un mouvement littéraire et culturel fondé par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Damas. Ce mouvement littéraire vise à promouvoir la culture noire et à lutter contre le colonialisme. Il est considéré comme le premier mouvement littéraire de la diaspora africaine en France.



LE FILAS DES COLONIES
Le Filas des Colonies est un mouvement littéraire et culturel fondé par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Damas. Ce mouvement littéraire vise à promouvoir la culture noire et à lutter contre le colonialisme. Il est considéré comme le premier mouvement littéraire de la diaspora africaine en France.



GASTON MONMARTEIL (1873-1963)
Gaston Monmarteil est un homme politique français, sous-secrétaire d'État aux Colonies de 1937 à 1940. Il est considéré comme l'un des hommes politiques les plus importants de la diaspora africaine en France.



VOILA les Tremettes Jericho
C'est un film de 1938 réalisé par Jean Renoir, qui met en scène une troupe de danseuses africaines. Le film est considéré comme l'un des premiers films français à montrer la culture africaine de manière positive.



LE FILAS DES COLONIES
Le Filas des Colonies est un mouvement littéraire et culturel fondé par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon Damas. Ce mouvement littéraire vise à promouvoir la culture noire et à lutter contre le colonialisme. Il est considéré comme le premier mouvement littéraire de la diaspora africaine en France.



GASTON MONMARTEIL (1873-1963)
Gaston Monmarteil est un homme politique français, sous-secrétaire d'État aux Colonies de 1937 à 1940. Il est considéré comme l'un des hommes politiques les plus importants de la diaspora africaine en France.

« On y trouve toutes les races, noire, jaune, blanche, mais c'est la noire qui domine. »

Ernest Léardée

L'ARMÉE D'AFRIQUE

Depuis septembre 1939, la France est en guerre. Plus de trente-huit mille soldats des colonies africaines sont présents en métropole pour soutenir l'effort de guerre à l'arrière et sur les fronts. Les Nazis, empreints du souvenir de la propagande contre les troupes noires de la Première Guerre mondiale, entretiennent une propagande intense et massacrent des centaines de combattants afro-antillais. Le 22 juin 1940, l'Armistice met fin aux exactions les plus criminelles, mais elle annonce aussi une période de ségrégation pour les troupes noires présentes en France : exclues de l'armée française, elles sont obligées à rester dans leurs casernes au sud de la France, où les prisonniers de guerre ont des conditions de captivité difficile. Le régime de Vichy s'engage alors dans un discours dual et complexe. D'une part, on note une promotion impériale, avec la nomination de l'Antillais Henry Lémery comme ministre des Colonies en 1940. De l'autre, des mesures ségrégatives et des interdictions à l'encontre des Noirs se multiplient dès les premiers jours du régime. En outre, les Allemands refusent de garder des « hommes de couleur » sur leur sol et exigent des autorités françaises l'ouverture de *Frontstalags* en France pour leurs « prisonniers indigènes ». Nombre de soldats noirs ou de prisonniers évadés rejoignent la Résistance, comme le Guinéen Addi Bâ ou le gouverneur du Tchad, Félix Éboué, qui rallie la cause du général de Gaulle dès le 18 juin 1940 et donne ainsi « le signal de redressement de l'empire tout entier ». En août 1943, les Forces françaises libres fusionnent avec l'Armée d'Afrique. Elles représentent le cœur des forces gaullistes, qui libèrent le sud de la France lors de l'été 1944. Mais cédant à la pression des États-Unis, le pouvoir politique décide de « blanchir » les troupes qui défilèrent lors de la Libération de Paris. La présence de ces combattants et travailleurs noirs en métropole bouleverse l'ordre des choses et dès l'été 1944, les autorités prennent de premières mesures drastiques pour limiter le métissage et organiser le retour des combattants en Afrique. Les conditions précaires et les problèmes de régularisation de soldes créent des rancœurs ainsi que de nombreuses révoltes, aussitôt réprimées par les autorités françaises.

LES PRÉSENCES NOIRES

L'immédiat après-guerre voit Paris se transformer en capitale culturelle, connue pour le jazz et pour l'accueil réservé aux Afro-Américains qui veulent fuir la ségrégation raciale de leur pays. Dans les années 50, les caves de Saint-Germain-des-Prés sont des lieux en vogue, fréquentés par des jeunes gens qui viennent s'y divertir voire discuter politique ou littérature. Le temps des colonies laisse peu à peu la place à celui des luttes pour les indépendances. Dans cette période de basculement politique, quatre élus s'imposent : Léopold Sédar Senghor, Gaston Monnerville, Aimé Césaire et Félix Houphouët-Boigny. Ils symbolisent la nouvelle génération politique. Les réformes se succèdent avec la création de l'Union française et la loi du 19 mars 1946 concernant la départementalisation des anciennes colonies — Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion —, qui met fin au régime discriminant de l'indigénat. Mais l'heure est aussi à la répression brutale, aux guerres coloniales, aux atteintes aux droits et aux inégalités de traitement pour les anciens combattants. La plupart des partis politiques revendiquent le maintien de l'empire et se positionnent contre les indépendances en Afrique. La critique envers le colonialisme se radicalise, comme l'illustrent la production littéraire et les débats en milieu universitaire. Depuis la fin de la guerre, les étudiants afro-antillais présents en France, toujours plus nombreux, constituent un vivier pour les mouvements indépendantistes. En 1950, de nombreuses associations étudiantes se regroupent sous l'égide de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FÉANF), dirigée par Solange Faladé, qui parvient à rassembler plus de mille trois cents étudiants. Son objectif devient rapidement l'indépendance des pays africains et elle ne tarde pas à se heurter à la répression policière. Une maison d'édition irrigue la pensée politique et littéraire de ces années d'après-guerre, c'est *Présence Africaine*, qui souhaite régénérer la « pensée nègre ». Elle organise ainsi, le 19 septembre 1956, un Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne afin de valoriser les cultures noires, mais aussi dénoncer le racisme et le colonialisme.



1946-1956

LES PRÉSENCES NOIRES

L'immédiat après-guerre voit Paris se transformer en capitale culturelle, connue pour le jazz et pour l'accueil réservé aux Afro-Américains qui résistent sur la ségrégation raciale de leur pays. Dans les années 50, les cases de Saint-Germain-des-Près sont des lieux de vie. Fréquentés par des jeunes gens qui viennent à leur tour vivre de leur culture ou de leur art. Le temps des colonies laisse peu à peu la place à celui des luttes pour les indépendances. Dans cette période de transition politique, quatre écrivains — Léopold Sédar Senghor, Gaston Monnéville, Aimé Césaire et Félix Houphouët-Boigny — font symboliser la nouvelle génération politique. Les réflexions se succèdent avec la création de l'Union française et la loi du 19 mars 1946 concernant la décolonisation des anciennes colonies — Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion —, qui met fin au régime d'outre-mer de l'Empire. Plus l'œuvre est soignée à la répression brutale, aux guerres coloniales, aux atrocités aux droits et aux inégalités de traitement pour les anciens combattants. La plupart des genres littéraires revendiquent la résurgence de l'Empire et se positionnent contre les indépendances en Afrique. La critique envers le colonialisme se radicalise, comme l'illustrent les productions littéraires et les débats en milieu universitaire. Depuis la fin de la guerre, les intellectuels afro-américains présents en France, toujours plus nombreux, constituent un vivier pour les mouvements indépendantistes. En 1950, de nombreuses associations étudiantes se regroupent sous l'égide de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF), dirigée par Souleymane Faly, qui parviennent à rassembler plus de mille trois cents étudiants. Son objectif devient rapidement l'indépendance des pays africains et elle ne tarde pas à se heurter à la répression policière. Une maison d'édition unique se penche politique et littéraire de ces années d'après-guerre, c'est l'Édition Africaine, qui souhaite rassembler le « pensée nègre ». Elle organise ainsi, le 19 septembre 1956, un Congrès des écrivains et artistes noirs à la Sorbonne afin de valoriser les cultures noires, mais aussi de dénoncer la répression et le colonialisme.



FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1905-1983)
Membre du mouvement Négritude, il est élu député de la Guinée en 1958. Il est élu président de la République de Côte d'Ivoire en 1960. Il est élu président de la République de Côte d'Ivoire en 1960. Il est élu président de la République de Côte d'Ivoire en 1960.



PRÉSENCE AFRICAINE (1947-1950)
Le mouvement littéraire français d'origine africaine, fondé par Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor et Gaston Monnéville, vise à promouvoir la culture africaine et antillaise en France. Il est considéré comme le premier mouvement littéraire africain en France.



LE QUARTIER DU FANIER
Le quartier du Fanier est un quartier de Saint-Germain-des-Près, à Paris, qui a été le lieu de rencontre et de création de nombreux artistes et écrivains noirs.



« Contribuer à faire entrer sur la scène de l'Histoire les intellectuels nègres, africains et antillais »

Alioune Diop

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Avec les indépendances, l'empire disparaît progressivement du quotidien des Français, le ministère de la France d'Outre-mer devient celui de la Coopération. Commence alors l'histoire des immigrations post-coloniales en provenance d'Afrique et des Dom-Tom. En 1963, le Bumidom, agence d'État chargée d'organiser l'immigration en provenance des Antilles, recrute des personnes peu qualifiées et les oblige à se former dans des centres qui organisent des cours « *d'adaptation à la vie métropolitaine* ». L'immigration africaine — Mali, Sénégal et Mauritanie principalement — permet aux industries de combler un manque de main-d'œuvre pendant cette période de croissance. Face à cette nouvelle présence, la France passe d'un racisme latent et colonial à une xénophobie manifeste, alors même que le poste de président du Sénat est offert à un Guyanais, Gaston Monnerville. Simultanément, les premiers exilés politiques fuyant les régimes autoritaires africains arrivent en France où ils trouvent un espace de liberté. S'y ajoute une nouvelle élite noire issue des milieux étudiants, artistiques et littéraires, symbolisée par le roman d'Édouard Glissant, *La Lézarde*, qui reçoit le prix Renaudot en 1958. Une génération également incarnée par la pièce de Jean Genet, *Les Nègres*, interprétée par des comédiens africains et antillais, notamment Robert Liensol. La musique reste le moyen d'expression privilégié de la culture noire, et des artistes comme Serge Gainsbourg utilisent désormais des rythmes afro-antillais dans leur composition. Le magazine *Pulsations* fait alors découvrir toute une génération musicale *via* le petit écran, aux côtés de figures majeures de la musique caribéenne comme Henri Salvador. Les années 54-74 sont aussi marquées par la lutte sociale axée autour des conditions de travail et des logements déplorables. Les protestations contre la politique d'immigration et les conditions de vie des travailleurs immigrés s'amorcent après le mouvement de Mai 68. Avec des nouvelles mobilisations et contestations dans les foyers, sont révélées à l'opinion publique les conditions de vie de ces travailleurs immigrés.



1957-1974

ROBERT LEMSOÏ (1920-2011)

Écrivain martiniquais, il fut le premier à introduire en France, à travers son roman *Le Nègre* (1954), la culture africaine et le style de la littérature africaine. Il fut élu membre de l'Académie française en 1992. Ses romans ont été traduits dans plus de 20 langues. Il a également écrit des scénarios de films et des pièces de théâtre.

Les Nègres de Robert Lemsoï en 1954. Photo de Robert Lemsoï.



Robert Lemsoï en 1954. Photo de Robert Lemsoï.

LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Avec les indépendances, l'urgence théorique progressivement acquiescée des Français, le retour de la France d'Outre-mer devient celui de la Coopération, Commerce et de l'Économie des immigrations post-coloniales en provenance d'Afrique et des Caraïbes. En 1961, la Bannière, agence d'État chargée d'organiser l'immigration en provenance des Antilles, recrute des personnes peu qualifiées et les oblige à se former dans des centres d'immigration des cours « d'initiation » à la métropole à l'Université africaine. — Mal Sédigé et Placide Fauriol — permet aux étudiants de combler un manque de main-d'œuvre pendant cette période de croissance. Face à cette nouvelle pression, la France passe d'un racisme basé en colonial à une xénophobie moderne, alors même que le genre de problèmes du Sénégal est offert à un *«Océan, Geste, Placide»*. Surtout, les premiers exilés politiques fuyant les régimes autoritaires africains arrivent en France où ils trouvent un espace de liberté. Il y a aussi une nouvelle élite noire issue des milieux étudiants, intellectuels et littéraires, symbolisée par le roman d'Édouard Glissant, *Le Lézarde* qui reçoit le prix Renaudot en 1958. Une génération également marquée par la pièce de Jean Genet, *Les Nègres*, interprétée par des comédiens africains et antillais, notamment Robert Lemsoï. La musique reste le moyen d'expression privilégié de la culture noire, et des artistes comme Serge Gainsbourg utilisent désormais des rythmes afro-antillais dans leur composition. Le magazine *Publinter* fait alors découvrir toute une génération musicale et le petit écran, aux côtés de figures majeures de la musique caribéenne comme Mait' Soubrier. Les années 54-74 sont aussi marquées par la forte socialisation autour des conditions de travail et des logements déplorables. Les protestations contre la politique d'immigration et les conditions de vie des travailleurs immigrés s'intensifient après le mouvement de 1968. Avec des nouvelles mobilisations et commémorations dans les foyers, sont revivées à l'opinion publique les conditions de vie de ces travailleurs immigrés.



GASTON MONTEVILLE (1925-1991)

Écrivain martiniquais, il fut le premier à introduire en France, à travers son roman *Le Nègre* (1954), la culture africaine et le style de la littérature africaine. Il fut élu membre de l'Académie française en 1992. Ses romans ont été traduits dans plus de 20 langues. Il a également écrit des scénarios de films et des pièces de théâtre.



Un jeune garçon poussant un chariot rempli de marchandises sur une rue de Paris, 1954. Photo de Robert Lemsoï.



Un groupe de personnes sur une rue de Paris, 1954. Photo de Robert Lemsoï.

LE FOYER, NŒUD DES POSTES À ADRESSEVILLÉS

Le Foyer, Nœud des Postes à Adressévillés, est un ouvrage de Gaston Monteville qui explore les conditions de vie des travailleurs immigrés dans les foyers de Paris.



« Nous aimons Paris parce qu'on peut plus que chez nous dire ce qu'on pense. »

Bernard Binlin Dadié, *Un Nègre à Paris*, 1959

LES IMMIGRATIONS AFRO-ANTILLAISES

Dès 1975, le clivage qui prévalait entre le travailleur de passage et l'étudiant tend à s'estomper. En effet, le choc pétrolier de 1973 et la crise qui s'ensuit provoquent un arrêt officiel de l'immigration de travail en France et laisse progressivement place au regroupement familial. Les travailleurs et étudiants afro-antillais se sédentarisent, provoquant des réactions xénophobes. En favorisant les aides au retour (1977), en remettant progressivement en cause le regroupement familial (1979), tout en accentuant la politique de migrations des Antilles, de Guyane et de la Réunion via le Bumidom, le contexte politique durcit graduellement les lois sur l'immigration au cours de cette décennie. Toutefois, au début des années 80, la gauche socialiste met fin au Bumidom et régularise de nombreux sans-papiers. Mais, en 1986, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua affrète, à grand renfort de publicité, un charter qui reconduit symboliquement à Bamako une centaine de Maliens. Cette expulsion se veut un signal fort : tous les candidats à l'émigration (en priorité les Africains) sont désormais « indésirables » en France. Cette décennie voit d'ailleurs l'association entre immigration et insécurité devenir un poncif permanent, comme le démontre la montée du Front national aux élections municipales (1983), législatives (1986), présidentielles (1988) et européennes (1989). Parallèlement, les immigrés acceptent de moins en moins d'être privés des droits accordés aux autres travailleurs et revendiquent leur citoyenneté. Les mouvements de luttes des « sans-papiers », pour le droit à l'asile et au logement se multiplient et sollicitent l'intérêt des médias. Ces années sont aussi marquées par l'émergence de musiciens et surtout de sportifs afro-antillais sur la scène médiatique. Ces enfants des premières générations, comme Marius Trésor, Jean Tigana ou Yannick Noah deviennent les « héros » d'une France en quête de succès. L'image du Noir n'est donc pas toujours rejetée et un fort mouvement de solidarité antiraciste existe (surtout chez les jeunes), comme le prouve le succès de la manifestation, Marche pour l'égalité et contre le racisme, en 1983 ou la création de SOS Racisme en 1984, présidé par Harlem Désir.

LE TEMPS DES REVENDICATIONS

Le dernier quart du XX^e siècle est marqué par la forte visibilité dans l'espace public de discriminations multiples à l'encontre des migrants afro-antillais et de leurs descendants. En 1988, la loi Joxe assure une protection contre les expulsions mais, dès 1993, toute une série de mesures sont prises pour limiter l'immigration et restreindre l'accès à la nationalité française. Dans les rues de la capitale s'esquissent alors les premiers « quartiers noirs ». Simultanément, on constate une certaine banalisation de la présence des Noirs au sein des gouvernements successifs, à l'image de Kofi Yamgnane, ainsi que dans le monde culturel. La France redécouvre également les arts et les cultures du continent noir, entre expositions, biennales et records d'enchères pour les arts nègres. Les Afro-Antillais installés à Paris rencontrent ainsi des succès dans des domaines les plus divers : en littérature avec le prix Goncourt de 1992 décerné à l'écrivain antillais Patrick Chamoiseau ; dans l'univers de la mode avec le créateur malien Xuly Bët ; au cinéma où Darling Ligitimus, dans *Rue Cases-nègres*, remporte le prix d'interprétation féminine à la Mostra de Venise. Parallèlement, la musique « noire » est plus présente que jamais : Manu Dibango triomphe à l'*Olympia* en 1991, tandis que le chanteur sénégalais Youssou N'Dour, sénégalais d'origine, compose l'hymne officiel de la Coupe du monde de football en 1998. Dans les années 90, des artistes comme MC Solaar, IAM ou Suprême NTM révolutionnent la société avec l'arrivée du mouvement hip-hop en France. Cette *culture black* contribue à modifier sensiblement l'image des Noirs dans l'opinion publique, ils s'inscrivent dorénavant dans ce que l'on appelle les « cultures urbaines ». La visibilité de la population noire passe aussi par la question de la mémoire de l'esclavage avec la Marche de mai 1998 commémorant le cent cinquantième de l'abolition de l'esclavage. Mais l'autre temps fort de cette année 1998 demeure la Coupe du monde de football où s'illustre l'équipe de France « Black-Blanc-Beur » avec Marcel Desailly, Lilian Thuram, Thierry Henry...

LA CITOYENNETÉ NOIRE

De 1999 à aujourd'hui, la France est dans une situation paradoxale, bousculée entre les questions liées à l'immigration et à la présence historique des Afro-Antillais dans la société. Une mosaïque de nationalités africaines, caribéennes et originaires de l'océan Indien est installée depuis plusieurs décennies dans l'hexagone. Les cultures métisses s'imposent et les Noirs de France revendiquent leur citoyenneté et leurs droits. Mais la présence du Front national au second tour des élections présidentielles de 2002 annonce une fracture, qualifiée par beaucoup de « repli communautaire ». Dans le même temps, la diversité reste peu valorisée dans les médias et l'espace politique, sauf dans le domaine du sport, avec l'équipe de football, victorieuse en 1998, symbole d'une France métissée. Mais le mythe s'effondre en 2002 et l'équipe de France subit dès lors de vives critiques. Dans le même temps, le combat pour la mémoire prend un nouveau tournant : le 10 mai 2001, l'Assemblée nationale reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crime contre l'humanité. En réaction, la loi de 2005, instituant la reconnaissance des « aspects positifs » de la présence française outre-mer, renvoie la société à son passé colonial. La rupture est consommée lors des émeutes des banlieues de 2005, qui s'accompagnent d'une réaction brutale de l'État et d'un rejet progressif d'une « société multiculturelle ». Toutefois, la vie culturelle valorise les cultures et les mémoires noires : des auteurs d'origine afro-antillaise multiplient les publications évoquant leur identité entre l'Afrique, les Antilles et la France et la musique reste un espace d'expression privilégié des jeunes issus de l'immigration. Le paradoxe français se creuse, car malgré les discours d'exclusion, les violences urbaines et la crise sociale, les *Noirfrançais* s'installent dans l'hexagone de manière explicite et multiple. De nos jours, le thème de l'immigration est toujours au cœur des débats politiques. Les questions de l'identité nationale, de la place de l'islam dans la société et des quotas en équipe de France reflètent une société déstabilisée. Cependant, les Noirs installés en France font partie intégrante de notre histoire, de nos cultures, du territoire et de l'économie depuis maintenant plusieurs générations.

LE TEMPS DES MÉMOIRES CROISÉES

Depuis deux décennies, on assiste à une multiplication de publications et de célébrations sur le thème de ce passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Des musées portant sur la connaissance des cultures et de l'histoire des migrations comme le musée du quai Branly ou la Cité nationale de l'histoire de l'immigration suscitent de nombreux débats sur leur localisation ou leur contenu, tout en offrant une nouvelle visibilité à ces questions de mémoire. Les manifestations se multiplient, comme la Journée du souvenir de l'esclavage et de son abolition, la commémoration du 75^e anniversaire de l'Exposition coloniale dans le bois de Vincennes, l'exposition *Kréyol Factory* à la Villette, la sortie du film *La Vénus Noire* ou la célébration de l'année des outre-mer en 2011. Une véritable dynamique culturelle se développe autour des questions de la « diversité » et de la rencontre des cultures des Suds dans toute la France, comme en témoignent les nombreux festivals et événements organisés chaque année : les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le collectif des Anneaux de la Mémoire à Nantes ou encore le festival des Étonnants Voyageurs de Saint-Malo. Un maillage culturel et mémoriel se met en place pour inscrire durablement la connaissance du passé dans le présent. Les commémorations et colloques encouragent les populations à ne pas taire le rôle des immigrés dans l'Histoire et permettent d'associer le travail des mémoires au travail d'histoire, même si ces thématiques ont du mal à toucher un large public. Toutefois, les débats sur l'« identité nationale » reflètent l'anxiété d'une nation face à son histoire et aux mémoires qui la construisent dont la création en 2007 du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est symptomatique. Malgré les multiples événements pour la connaissance de l'histoire des Suds en France, les hommes et les femmes qui en sont issus restent relativement méconnus des autres Français et restent finalement des « étrangers de l'intérieur ». Les médias sont encore trop minoritaires ou communautarisés et surtout les grands festivals ou les scènes nationales attendent souvent d'avoir un thème spécifique pour programmer les créations d'artistes noirs. Néanmoins, le domaine audiovisuel, ainsi que la littérature et la musique, imposent un nouveau regard sur ces présences, dont le film *Case Départ* est une des expressions les plus récentes.



LE TEMPS DES MÉMOIRES CROISÉES

Deux axes de réflexion, ou mieux à une multiplication de publications et de célébrations sur le thème de la passé commun entre la France, l'Afrique et les outre-mer. Des musées portant sur la connaissance des cultures et de l'histoire des migrations comme le musée du quai Branly ou le Cité nationale de l'histoire de l'immigration suscitent de nombreux débats sur leur localisation ou leur contenu, tout en offrant une nouvelle visibilité à ces questions de mémoire. Les manifestations se multiplient, comme la Journée du souvenir de l'esclavage et de son abolition, le centenaire du 75^e anniversaire de l'Exposition universelle dans la baie de Venetien, l'exposition *From Factory to Village*, la sortie de film *Vénus Noire* ou la célébration de l'année des outre-mer de 2011. Une véritable dynamique culturelle se développe autour des questions de la diversité et de la reconnaissance des cultures des Suds dans toute la France, comme en témoignent les nombreux festivals et événements organisés chaque année : les Rendez-vous de l'histoire de Blois, le collectif des Amateurs de la Mémoire à Nantes ou encore le festival des Esprits Voyageurs de Saint-Pol. Un mélange culturel et mémoriel se met en place pour inscrire durablement la connaissance du passé dans le présent. Les universitaires et collègues encouragent les populations à ne pas faire le rôle des étrangers dans l'histoire et parviennent à associer le travail des mémoriaux au travail d'histoire, même si ces thématiques ont du mal à toucher un large public. Toutefois, les débats sur l'identité nationale et l'effacement l'univers d'une nation face à ses valeurs et ses mémoires qui la constituent dans la création en 2007 du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire est symptomatique. Malgré les multiples investissements pour la connaissance de l'histoire des Suds en France, les hommes et les femmes qui en sont issus restent relativement méconnus des autres Français et restent frustrés des a dérangés de l'extérieur. Les médias sont encore trop minoritaires ou communautaristes et surtout les grands festivals de les scènes nationales attendent souvent d'avoir un thème spécifique pour programmer les créations d'artistes noirs. Néanmoins, le domaine audiovisuel, ainsi que le théâtre et la musique, offrent un nouveau regard sur ces questions, dans le film *Conte Déjà* est une des expressions les plus récentes.



« La voix la plus courte pour aller vers l'avenir est celle qui passe toujours par l'approfondissement du passé. »

Aimé Césaire, 1955



- 1 | L'histoire des Afro-Antillais en France... au cœur de nos diversités
- 2 | Le temps des esclaves et des affranchis (1685–1785)
- 3 | D'une révolution à l'autre (1786–1848)
- 4 | Le temps des pionniers (1849–1889)
- 5 | Le temps des colonies (1890–1913)
- 6 | Les forces noires (1914–1918)
- 7 | Les cultures noires (1919–1929)
- 8 | Le temps des négritudes (1930–1939)
- 9 | L'armée d'Afrique (1940–1945)
- 10 | Les présences noires (1946–1956)
- 11 | La nouvelle génération (1957–1974)
- 12 | Les immigrations afro-antillaises (1975–1986)
- 13 | Le temps des revendications (1987–1998)
- 14 | La citoyenneté noire (1999–2011)
- 15 | Le temps des mémoires croisées